

La
Semaine Religieuse
DE
Québec

VOL. XXII

Québec, 2 juillet 1910

No 47

DIRECTEUR, M. L'ABBÉ V.-A. HUARD

SOMMAIRE

— o —

Calendrier, 737. — Les Quarante-Heures de la semaine, 737. — Cérémonies religieuses, 738. — Le « Tricentenaire » chez les Micmacs, 739. — Le miracle de la Sainte Épine à Andria, 744. — La France et les missions, 748. — Bibliographie, 750.

— ♦ —
Calendrier
— o —

3	DIM.	r	VII apr. Pent. Précieux Sang de N.-S. J.-C. , 2 ^e cl. Sol. des SS. Ap. Pierre et Paul. <i>Kyr.</i> royal. — II Vêp., mém. du dim. seulement
4	Lundi	tr	Du 6 ^e jour de l'octave.
5	Mardi	b	S. Antoine-Marie-Zaccaria, confesseur.
6	Mercre.	r	Octave des SS. Apôtres.
7	Jeudi	b	SS. Cyrille et Méthode, évêques et confesseurs (5).
8	Vend.	tb	Ste Elisabeth, reine du Portugal, veuve.
9	Samd.	r	S. Zénon et ses SS. Comp., martyrs.

— ♦ —
Les Quarante-Heures de la semaine
— o —

3, juillet, Sainte-Famille, (Ile d'Orléans). — 4, Saint-Anselme. — 5, Pointe-aux-Trembles. — 6, Saint-Germain. — 7, Saint-Prospère. — 8, Saint-Damase. — 9, Couvent de Limoilou.

Monsieur l'abbé Arsène-O. Hudon, curé de Saint-Damase, comté de l'Islet, décédé ce matin en son presbytère, était membre de la société ecclésiastique Saint-Joseph et de la Congrégation du Collège de Sainte-Anne de la Pocatière.

Un service funèbre sera chanté lundi matin, à 9 heures, à Saint-Damase. Un autre service, suivi de la sépulture, sera célébré le lendemain à 9 heures, à Sainte-Anne-de-la-Pocatière.

EUG.-C. LAFLAMME, ptre.
secrétaire

Archevêché de Québec,
le 23 juin 1910.

Cérémonies religieuses

— o —

Le 21 juin a eu lieu dans l'église des Franciscaines Missionnaires de Marie une cérémonie de vêtue présidée par M. l'abbé L.-H. Pâquet, aumônier de la communauté.

Ont pris l'habit :

Mlles Marie-Louise Boucher, de Jeune Lorette, en religion M. Marie-de-Saint-Alphée ; Zélia Dubeau, de Jeune Lorette, en religion M. Marie-Alain-du-Sacré-Cœur ; Mary-Ellen Hughes, de Soho (Irlande), en religion Sœur Marie-Kenney-de-l'Eucharistie ; Augustine Pâquet, de Saint-Ferréol, en religion Sœur Marie-de-Saint-Edme.

Etaient présents au chœur, le R. P. Vicaire des Frères Mineurs de Québec, M. l'abbé J.-O. Langlois, curé de Saint-Ferréol et M. l'abbé Dubeau.

M. l'abbé Pâquet fit le sermon de circonstance.

— Jeudi dernier, dans l'église du Bon-Pasteur, vingt-deux postulantes ont reçu l'habit religieux des mains de Mgr N.-J. Sirois P. D., curé du Cap-Saint-Ignace, officiant de la cérémonie, assisté de messieurs les abbés J.-E. Laberge, aumônier des Ursulines de Québec et F.-X. Gosselin, curé de N.-D. de Lévis.

Voici les noms des nouvelles novices :

Mlles H. Sirois, de Grande-Rivière (Gaspé), en religion Marie-de-Saint-Philippe-Béniti ; Auxilia Pelletier, de N.-D.-des-Laurentides (Québec), en religion Marie-de-Saint-Zotique ; Marie-Anne Demers, de Saint-Pierre-Baptiste (Mégantic), en

religion Marie-de-Saint-Pierre-Baptiste ; E.-F. Labonté, de Lawrence, Mass., (E.-U.), en religion Marie-de-Saint-Thomas-de-Cantorbery ; M.-A. Audet, de Tewkesbury, en religion Marie-de-Sainte-Anne-Marie ; M.-E. Dumont, de Lawrence, Mass., en religion Marie-de-Saint-Alphonse-de-Liguori ; M.-A. Delisle, de Deschambault, en religion Marie-de-Saint-Ulric ; M.-Ant. Bissonnette, de Lawrence, Mass., (E.-U.), en religion Marie-de-Sainte-Eugénie ; M.-M. Jones, de Québec, en religion Mary-Helena ; M.-Th. Dubé, de Saint-Sylvestre (Lotbinière), en religion Marie-de-Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus ; B. Laroche, de Sainte-Foy (Québec), en religion Marie-de-Sainte-Flore ; M.-B. Ménard, de Québec, en religion Marie-des-Chérubins ; A. Gosselin, de Plessisville, en religion Marie-de-Saint-Philippe-de-Néri ; M.-Louise Marchand, de Fraserville (Témiscouata), en religion Marie-de-Sainte-Thérèse-du-Sacré-Cœur ; A. Gagnon, de Van Buren, Me., (E.-U.), en religion Marie-de-Saint-Jean-de-l'Eucharistie ; W. Myers, de Lawrence, Mass., (E.-U.), en religion Mary-Stella ; H. Pouliot, de Saint-Jean, I. O., en religion Marie-du-Crucifix ; V. Rochette, de Saint-Augustine (Portneuf), en religion Marie-Anne-du-Sacré-Cœur ; A. Barden, de Saint-Agathe (Leeds), en religion Mary-Alice, *choristes*.

Mlles A. Roy, de N.-D. de Buckland, en religion Marie-de-Saint-Joseph-Albert ; M. Morin, de Saint-Paul (Montmagny), en religion Marie-de-Sainte-Lydia ; M.-Zélia Bilodeau, de Sainte-Marie (Beauce), en religion Marie-de-Saint-Etienne, *converses*.

Etaient présents au chœur : Messieurs les abbés L. Garon, aumônier du Bon-Pasteur, Et. Cloutier, curé de Saint-Lambert, J.-O.-T. Verret, curé de Saint-Sylvestre, Cyp. Larrivée, J.-V. Rochette et le R. F. Manrian-Ubaldu.

Le « Tricentenaire » chez les Micmacs

Cher monsieur le Directeur,

Je m'acquitte de ma promesse en vous adressant quelques lignes bien courtes sur la belle fête du troisième centenaire

des prémices de la conversion des Gentils de la Nouvelle-France. Vous savez, en effet, qu'il s'agit, dans ces pieuses réjouissances, où se confondent les descendants des premiers maîtres et ceux des conquérants du sol canadien, de rendre grâces à Dieu d'avoir appelé à la vraie foi, il y a trois siècles déjà, les premiers de ces aborigènes pour le salut desquels la France très chrétienne allait prodiguer sans compter son dévouement et sa charité.

Afin d'arriver à temps pour votre livraison de la semaine prochaine, je ne vous raconterai brièvement que les événements de la première journée ; ce qui représente un tiers seulement du programme des solennités déjà publiées dans la *Semaine religieuse*.

C'est le jour de la fête de saint Jean-Baptiste, de cette « voix criant dans le désert » que la Providence devait donner pour patron à notre nation canadienne, pour appeler à la foi qui sauve les enfants des bois, et à la pénitence qui trempe les caractères et fait les peuples virils, les rudes pionniers qui s'emparèrent du sol, et, de leurs sueurs généreuses firent fleurir le désert du Nouveau-Monde.

De tous les points des provinces lointaines, aujourd'hui encore, comme autrefois, l'habitat de la famille micmacque, les représentants de cette vaillante et fidèle tribu étaient accourus à l'appel de leur « patriarche, » de leur incomparable missionnaire, pour remercier Dieu des trois siècles de foi chrétienne et de grâces incalculables, dont le baptême de leur ancêtre, le grand chef Memberton, fut le signal et ouvrit la série. Micmacs de la Nouvelle-Ecosse, de l'Ile du Prince-Edouard et du Nouveau-Brunswick s'étaient donné rendez-vous avec ceux de la province de Québec, au sanctuaire de Sainte-Anne de Ristigouche. C'est aux pieds de cette vénérable Sainte, mère et patronne de tous les sauvages du Canada, qu'ils sont venus retremper leur foi, et fraterniser ensemble à l'ombre de la croix, sous l'œil du patriarche aux pieds nus qui est pour eux le messager de la bonne nouvelle, et des « robes noires » accourus pour être les témoins édifiés de leur piété. Nombreux et imposant fut le concours du clergé présent aux solennités de la première journée du triduum spécialement réservée aux Micmacs. Deux évêques, Leurs Grandeurs Monseigneur Blais,

de Rimouski, et Monseigneur Casey, de Saint-Jean-Nouveau-Brunswick, tous deux pasteurs de fidèles micmacs, Monseigneur J.-S. Allard, P. A., curé de Caraquet, des prêtres des paroisses environnantes et des divers diocèses qui comptent des réserves de ces sauvages, s'unirent aux membres de la famille séraphique, aux bons Pères Capucins, qui desservent la mission de Ristigouche, pour prendre part à leur réjouissance.

A la messe pontificale, qui fut très solennelle, le chœur des sauvages exécuta en micmac tous les chants liturgiques, sauf les répons au *Dominus vobiscum* et ceux de la Préface. L'officiant, Monseigneur l'évêque de Rimouski, avait pour archi-prêtre, Mgr Allard, pour diacre et sous-diacre d'honneur, Messieurs André Audet, ancien curé de Maria, et S.-J. Doucet, curé de Grande-Anse, N. B., et pour ministres, MM. D. McPherson, curé de Glendale, N. E., et A. Bouillon, curé de Lac-au-Saumon. Messieurs J.-R. Léonard, curé de Saint-Moïse, diocèse de Rimouski, et J. Forest, de l'évêché, étaient maîtres des cérémonies. Monseigneur l'évêque de Saint-Jean avait pour assistants M. l'abbé E. P. Wallace, curé de Campbellton, et le T. R. Père Pierre, gardien du monastère de Ristigouche. Le monastère de Limoilou était représenté par son gardien le T. R. Père Edouard, et la Congrégation des Oblats de Québec avait délégué pour la circonstance le R. Père A. Valiquet; l'abbé Lindsay, de l'archevêché de Québec, eut aussi le bonheur d'être témoin de la fête. Outre les membres du clergé déjà nommés, mentionnons encore : le R. Père Edouard Travert, Eudiste, supérieur du collège de Caraquet, les abbés A. Boucher, curé de Dalhousie, McLaughlin, curé de Richibonctou, A. Melançon, curé de Balmoral, J.-D. Morin, curé de Saint-Jules, Jacob Gagné, ancien curé de Maria, De Champlain, curé de Saint-Charles de Caplan, A. Bourque, vicaire de Campbellton, et deux séminaristes du diocèse de Chatham, Messieurs Bourgeois et Cormier.

Le R. Père Pacifique, l'apôtre des Micmacs, prêcha en leur langue un éloquent sermon, et après la messe, un des chefs invités à la fête harangua les fidèles réunis dans l'église.

A midi, pendant que tout le clergé, avec l'Honorable M. Leblanc, député de Kent, N. B., dînait au réfectoire du

monastère, le Père Pacifique présidait, dans la salle d'école, un somptueux repas, véritable *sagamité* des anciens jours, auquel avaient été conviés tous les chefs micmacs, tant ceux de l'étranger que ceux de l'endroit.

Après les vêpres solennelles, à 3 heures de l'après-midi, on transporta en procession un grand Christ que l'on planta, après l'avoir fait bénir par l'évêque, à l'endroit où doit s'élever le monument commémoratif du troisième centenaire, une belle statue de sainte Anne, modèle spécial au sanctuaire de Ristigouche (1). Mgr Blais adressa aux fidèles groupés autour de la croix une touchante allocution, puis un chef délégué par un des groupes de la nation, fit à ses compatriotes un discours vraiment éloquent, si l'on en juge par la chaleur de son ton et sa gesticulation expressive. La cérémonie se termina par un chant national de circonstance, composé en français par le Père Sébastien, gardien du couvent des Capucins à Ottawa, traduit en micmac par l'infatigable Père Pacifique, et mis en musique par M. Omer Clergue, professeur au conservatoire de Toulouse. Vous trouverez ci-joint le texte français de ce beau chant, que vous pourrez, si vous le jugez bon, reproduire pour l'agrément de vos lecteurs.

Dans la soirée, par un temps idéal, on lança des fusées et des gerbes de lumières, dont l'éclat se refléta dans les eaux calmes du Ristigouche et annonça aux citoyens de Campbellton, plus friands de progrès moderne que de traditions historiques, que les arrière-neveux de Memberton se souvenaient et se réjouissaient de leur vocation à la foi. VIATOR

Chant national des Micmacs

Arborons la noble bannière
 De Jésus-Christ Notre Sauveur et Roi.
 Ouvrons nos yeux à sa lumière,
 Ouvrons notre cœur à sa Loi.

(1) Ce monument, par suite d'une grève des ouvriers du statuaire, n'a pu être terminé à temps pour la fête.

I

Amis, soyons fidèles à nos pères,
Gardons intact leur souvenir pieux,
Gardons leurs mœurs, leurs coutumes austères,
Exempts des vices délétères
Nous irons les rejoindre aux cieus.

II

Amis, soyons fidèles à la France,
Qui, sur nos bords venant semer la paix,
La Foi, l'amour et la sainte Espérance,
Nous consola dans la souffrance,
Et nous combla de ses bienfaits.

III

Amis, soyons fidèles à l'Eglise,
Qui, s'approchant des fiers enfants des bois,
Força bientôt notre race conquise,
A ployer sa tête soumise,
Sous l'étendard du Roi des rois.

IV

Amis, soyons fidèles au bon prêtre
Qui nous soutient de son noble labeur.
Sachons en lui dignement reconnaître
L'ambassadeur du Divin Maître,
Et l'image du Bon Pasteur.

V

Amis, soyons les serviteurs fidèles
Du Christ béni qui, sur l'humble tribu,
Etend ses bras comme d'immenses ailes,
Pour qu'en nos âmes immortelles
Puisse fleurir toute vertu.

VI

Amis, soyons fidèles à Marie,
 Et de sainte Anne implorons le secours,
 Ces deux flambeaux guideront notre vie
 Vers notre céleste patrie,
 Où nous règnerons pour toujours.

Le miracle de la Sainte Épine à Andria

— o —

Rome, 11 avril.

Andria est une ville de 30.000 habitants, sur le versant de l'Adriatique, dans la province de Bari, entre Barletta et Trani.

Elle est le siège d'un évêché. L'évêque est, depuis 1899, Mgr Staiti di Brancaleone.

Cette ville eut au moyen-âge une importance encore plus considérable. Des légendes, dont Virgile s'est fait l'écho, en attribuaient la fondation à Diomède.

L'empereur Frédéric II en affectionnait particulièrement la résidence.

Le rôle qu'elle jouait à cette époque explique l'importance d'une relique qu'elle possède dans le trésor de sa capitale : c'est une des saintes épines de la couronne de Notre-Seigneur.

Lorsque Charles d'Anjou, le frère de saint Louis, qu'il avait accompagné dans sa première croisade, reçut du Pape Urbain IV l'investiture du royaume de Naples et de Sicile, parmi les moyens qu'il employa pour se concilier ses nouveaux sujets, il y eut celui-ci : il fit présent à la ville d'Andria d'une des épines de la sainte couronne que saint Louis avait rapportée de la Terre Sainte et pour laquelle il faisait ciseler la Sainte Chapelle.

Cette épine est depuis lors vénérée dans la cathédrale d'Andria. On peut l'y voir toujours. Elle porte des taches qui ont en temps ordinaire une couleur de lie de vin défraîchie. C'est surtout la pointe de l'épine qui est ainsi colorée.

Or, chaque fois que le Vendredi-Saint coïncide avec la fête

de l'Annonciation, ces taches deviennent d'un rouge vermeil, comme si l'épine s'empourprait d'un sang fraîchement jailli. C'est plus qu'une tradition purement orale, puisque le prodige est dûment constaté dans des actes notariés ; les archives d'Andria possèdent des actes dont la série part de 1864 et remonte jusqu'aux années 1712, 1701, 1644 et 1633. Ce sont des documents juridiques, la plus authentique des preuves sur lesquelles s'appuie l'histoire.

Le miracle allait-il se produire cette année-ci ?

Andria n'a pas échappé à la propagande anticléricale. Le parti socialiste a groupé les fortes têtes de l'endroit. Il est inutile de dire que ces libres penseurs se promettaient un triomphe éclatant ; on surveillerait si bien les « curés » qu'il leur serait impossible de procéder à leur « supercherie » ; et la tradition serait bel et bien taxée de pure invention des prêtres trop facilement acceptée par la crédulité populaire.

Il était à Andria un homme qui montrait au moins autant de souci que les socialistes pour que le prodige fût et apparût aux yeux de tous et à l'abri de toute espèce de truquage. C'était l'évêque lui-même.

Dès le 10 juillet de l'année dernière, il réunissait dans son palais le préteur ou juge du tribunal, le maire, le maréchal des carabiniers, six médecins, trois pharmaciens, un notaire royal et les représentants du clergé, en tout 20 personnes. Il faisait apporter en leur présence le reliquaire. Il faut citer ici les termes de l'acte notarial, déposé et enregistré aux archives d'Andria à la date du 14 juillet 1909 :

« Monsieur l'évêque ayant présenté le reliquaire où est déposée la Sainte Épine, acte lui est donné qu'il est le même que celui décrit dans l'acte précédent du notaire Christiani du 12 avril 1864. La Sainte Épine est enfermée dans une cloche de verre, clôturée à sa base par un cordon de soie attachée par un sceau aux armes de Mgr Staiti.

« Puis les médecins, pharmaciens et experts, après avoir examiné, font les déclarations suivantes : Pour mieux observer la Sainte Épine et la voir à nu, ils ont rompu le sceau de cire, et enlevé la cloche de verre. Ils ont alors procédé à une étude minutieuse et immédiate de la relique, en se servant de loupes.

« Ils confirment en tous ses détails la description faite dans

le procès-verbal de 1864. Ils relèvent que la tache à la pointe de l'Épine, la plus notable comme extension et comme intensité d'instincte, présente cette particularité : elle est bornée à sa partie inférieure par une ligne qui n'est pas parfaitement circulaire à sa base, et qui a une forme irrégulière qu'on pourrait comparer à un bec de flûte. La tache, vu la dégradation de teinte qu'elle prend en certains points, et précisément à sa partie inférieure, se présente avec une couleur de lie de vin défraîchie.

« Puis la cloche de cristal a été replacée sur la base du reliquaire ; sa fermeture a été assurée par deux lacets de soie rouge, qui ont été scellés par-dessous le reliquaire au moyen de quatre cachets, deux portant le timbre *Prætura di Andria* et deux aux armes de l'évêque Staiti. Ces sceaux, de cire rouge, sont placés de telle sorte qu'on ne peut ouvrir le reliquaire ni extraire la Sainte Épine sans les rompre ou les endommager. »

Le reliquaire est ensuite placé dans son étui de bois, lui-même dûment fermé et scellé aux cachets de l'évêque, de la Préture et de la Municipalité ; l'acte notarié entre dans les détails les plus minutieux sur toutes ces précautions.

Son acte fut signé par tous les témoins.

On arrive au Vendredi Saint, 25 mars 1910. La cathédrale est remplie d'une foule, hostile en partie. Chacun est disposé à ne croire qu'à ses propres yeux.

Le reliquaire est apporté sur l'autel majeur de la cathédrale. On constate l'intégrité de tous les sceaux de l'enveloppe. On les brise, on en retire le reliquaire, et on expose la Sainte Relique sous sa cloche de verre, toujours scellée, à la vénération des assistants.

Les prières commencèrent, dirigées par l'évêque lui-même. Les supplications se prolongèrent devenant de plus en plus anxieuses chez les fidèles, en présence des ricanements des incrédules qui ne cachaient pas leur joie.

À 6 heures et demie du soir, les autorités civiles crurent sage de fermer la cathédrale. Avant de laisser partir la foule, l'évêque lui recommanda de prier encore, et d'arracher par la pénitence à la miséricorde divine le miracle auquel les péchés sans doute faisaient obstacle.

Le lendemain, samedi saint, le reliquaire fut rapporté du palais épiscopal à la cathédrale. On constata que les sceaux étaient toujours intacts. La Sainte Relique fut placée dans la chapelle de saint Riccardo, tandis qu'au maître autel se faisait la fonction du samedi saint. La foule remplissait de nouveau la cathédrale, priant autour de la Relique et implorant le miracle. La Sainte Épine conservait son aspect ordinaire.

Tout à coup, au moment où le célébrant entonnait le *Gloria in Excelsis Deo*, les personnes voisines de la Sainte Épine, voient sa pointe rougir, et prendre la couleur vermeille du sang tout frais. La foule crie au miracle. « Les officiers et les soldats, qui étaient pour protéger l'ordre autour de l'autel où était la relique, — raconte un témoin, — pleurent et sont les premiers à proclamer le miracle en recommandant le calme. On transporte la relique sur le maître-autel. Les délégués du conseil municipal, et les membres de la commission scientifique arrivent, constatent l'intégrité des sceaux, l'état de la relique, et l'un après l'autre jurent à haute voix que le prodige est réel.

Le même jour, un nouvel acte notarié était rédigé par trois notaires. Voici comment ce texte donne la déclaration des médecins et des chimistes : « Nous affirmons que la tache observée et décrite le 10 juillet, est au contraire aujourd'hui beaucoup plus vive, elle est plus intense dans toute son extension sans avoir aucune différence de couleur dans toute sa surface. Nous pouvons même assurer que la tache s'est allongée de quelques millimètres. Nous devons ajouter que la bordure inférieure est aujourd'hui presque horizontalement circulaire ; en sorte qu'aujourd'hui toute la pointe de la Sainte Épine est d'une couleur vive, tandis qu'hier on n'y avait vu aucune modification. »

Le procès-verbal donne ensuite la déposition circonstanciée du chanoine qui se trouvait plus près de la relique au moment du prodige, du sous-lieutenant des carabiniers qui était de service.

Cet acte est signé d'une trentaine de personnes. Parmi les signataires, il y a des anticléricaux qui se sont rendus à la réalité du prodige.

Il y eut une procession d'actions de grâces, qui attira une

foule de pèlerins de tous les pays voisins. Il y eut à Andria ce jour-là plus de 60.000 personnes.

La direction diocésaine a publié un « *numéro unico*, intitulé : « Le Triomphe de la Sainte Épine », où se trouvent relatés le récit des faits et les actes notariés.

A la date où s'imprimait cette feuille, 3 avril, le miracle continuait chaque jour : il a été particulièrement sensible le premier vendredi du mois. « Aussitôt que la sainte Épine est apportée à la cathédrale, le miracle se renouvelle, et quand elle est reportée à l'évêché, peu à peu les taches s'affaiblissent et retournent à leur état ordinaire. »

L'Univers

La France et les missions

La plus grande gloire de la France dans le passé a peut-être été l'œuvre des croisades. Sa plus grande gloire depuis un siècle est peut-être l'œuvre des missions. D'ailleurs les deux œuvres sont parallèles : ce sont deux *Gesta Dei per Francos* d'une incomparable beauté.

Chaque année, le bulletin des *Missions Catholiques* publie, à la fin de décembre, la liste des missionnaires tombés au cours de l'année sur le champ de bataille de l'apostolat. Or, c'est la France qui tient toujours la tête de toutes les nations sur ce livre d'or de l'héroïsme.

Cette année, il en a été encore ainsi. Sur 178 missionnaires morts, 84 étaient des étrangers, 86 français, 7 du diocèse de Strasbourg et 1 du diocèse de Metz. Ces huit derniers appartenaient à des congrégations françaises ; on pourrait donc, pour cette raison et pour d'autres, les compter parmi les Français : et ainsi plus de la moitié de ces nobles victimes appartient à la France.

Au Congrès des catholiques allemands, tenu à Breslau au commencement de septembre 1909, la question dominante fut celle des missions. On y rendit hommage au génie et au zèle apostoliques de la France, que l'on proposa comme modèle aux missionnaires allemands. Un journaliste français ayant écrit que des orateurs avaient annoncé la ruine plus ou moins pro-

chaîne de nos missions, comme conséquence de la persécution religieuse, les Allemands protestèrent que leur pensée avait été mal interprétée.

Le R. P. Froberger, supérieur des Pères Blancs de Trèves, un des orateurs les plus écoutés du Congrès, écrivit :

« Personne n'a dit que les missions françaises tomberaient en ruines ou seraient même déjà réduites à quelques débris. Tout au contraire, différents orateurs ont exprimé leur admiration pour l'œuvre grandiose maintenue jusqu'ici par la France et on a même dit que la France devait être le modèle pour l'Allemagne en ce qui concerne l'œuvre des missions. On a simplement fait remarquer que par suite des charges immenses qui incombent actuellement à l'Eglise de France, il est à craindre que la France ne puisse pas toujours soutenir d'une manière proportionnée l'œuvre des missions et on a voulu adresser un appel énergique à l'Allemagne catholique pour qu'elle sorte de son indifférence par rapport à l'œuvre des missions. Personne n'a pensé émettre l'idée que les catholiques allemands puissent prendre pour l'avenir la direction de l'œuvre des missions à la place de la France. »

Mgr Ephrem Giesen, vicaire apostolique du Chan-ton septentrional, autre orateur du Congrès, rend le même hommage à la France. Voici ce qu'il écrit :

« Les catholiques allemands et surtout les missionnaires qui assistaient au Congrès, savent fort bien que la France est au premier rang parmi les nations qui soutiennent les missions, soit par le nombre de ses missionnaires, soit par les ressources qu'elle leur fournit. Il suffit pour le voir de consulter le compte rendu annuel de l'Œuvre de la Propagation de la Foi lu aussi bien en Allemagne qu'en France.

« La pensée de tous les discours a été que l'Allemagne catholique devait imiter, dans le zèle pour les missions, les catholiques français, d'autant plus qu'il était à craindre, a-t-on dit, que, par suite des malheureuses circonstances où se trouve la France, les missions se trouvent en danger de voir diminuer les ressources venant de ce pays. Vous saisissez la nuance ! Au lieu de parler de remplacer la France, on a déclaré qu'il faudrait franchement s'associer aux œuvres françaises pour les missions. »

Bibliographie

— o —

— PAUL COMBES. *Vient de paraître. LES QUATRE LIVRES DE LA FEMME. Le livre de l'éducatrice.* Un beau volume in-8° couronne. Broché 3 frs. Demi-reliure amateur, dos et coins percaline, plats papier fantaisie, tranche rouge 4 frs. Librairie Aubanel frères, imprimeurs de N. S. P. le Pape, Avignon, France.

Ce volume est le dernier d'une *tétralogie* qui a pour titre général : *Les Quatre Livres de la Femme*, et que l'auteur a consacrée à une fine et profonde analyse du quadruple rôle de la « compagne de l'homme » en tant qu'*Epouse, Maîtresse de Maison, Mère et Educatrice*.

Nous retrouvons dans ce travail les hautes qualités que nous avons déjà louées dans le *Problème du Bonheur*, ce précédent volume de la « Bibliothèque Aubanel frères », dû à la plume du même écrivain.

C'est toujours ce style clair, pur, élégant, qui donne aux phrases un charme pénétrant, une grande netteté d'idées exprimées avec une telle vigueur d'images que la plupart entrent dans l'esprit avec une force irrésistible et n'en sortent plus. Il y a, dans le *Livre de l'Educatrice*, comme dans les trois précédents *Livres de la Femme*, des passages inoubliables.

L'auteur se garde des théories et des idées absolues. Ce qu'il peint, c'est la vie réelle, avec ses manifestations habituelles. Il n'est ni trop optimiste, ni pessimiste de parti-pris. Il voit toutes choses telles qu'elles sont, sans exagération, soit dans un sens, soit dans un autre.

Aussi, ce livre qui parle à la femme de ses devoirs d'éducatrice, est-il d'un intérêt puissant. On sent, à chaque page, qu'il a été écrit par un observateur attentif qui s'est documenté, non pas dans les livres, mais en regardant, tout simplement, ce qui se passe autour de lui dans la société.

Aussi, combien les conseils qu'il donne à l'éducatrice sont-ils marqués au coin du sens pratique !

Toutes les mères feront bien de lire ce bon et utile *Livre de l'Educatrice*. Elles y trouveront la solution de bien des pro-

blèmes qui les tourmentent, et les moyens de surmonter tous les obstacles qu'elles peuvent rencontrer dans la formation intellectuelle et morale de leurs enfants.

* * *

Le succès des *Quatre Livres de la Femme* s'est affirmé, non seulement en France, mais même dans les pays voisins, c'est ainsi que l'éditeur Juan Gili, de Barcelone, en a publié une traduction, fidèlement exécutée par Mlle Maria de Echarri. Un autre volume de Paul Combes : *Le Problème du Bonheur*, a été également publié en espagnol à la même librairie.

— L'ÉTAT MODERNE ET LA NEUTRALITÉ SCOLAIRE, par Georges FONSEGRIVE, 1 vol. in-16 de la collection *Science et Religion* (n° 554). Prix 0 fr. 60. BLOUD et Cie, édit., 7, place Saint-Sulpice, Paris (VI*).

L'Etat moderne, dont l'instituteur est l'organe, est-il qualifié pour donner une éducation morale? Le doit-il et le peut-il? Tel est le grave problème que M. Fonsegrive s'efforce d'élucider. Il est superflu de dire que l'éminent philosophe se tient ici dans le domaine des idées, en dehors de tout parti pris, qu'il fait appel à la seule logique. Son verdict n'en est pas moins négatif en ce qui concerne la question posée. Car il établit « l'incompétence spirituelle » de l'Etat. L'Etat a pour tâche de protéger et de promouvoir tout ce qui est d'ordre économique et matériel, mais, en dehors de ce domaine, il n'a aucune autorité, il doit laisser, hors de ses prises, tout le spirituel. Si l'on veut maintenir les droits moraux de la famille et de l'Eglise, il n'y a donc qu'une tactique à suivre: accepter le fait de la neutralité, de la laïcisation et voir nettement ce qu'il contient, à savoir: 1° l'aveu de l'impuissance de l'Etat en matière éducative; 2° enfermer l'Etat dans son incompétence reconnue; 3° tirer de cette incompétence tous les fruits de liberté dont elle contient le germe. Telle est la conclusion de l'auteur. Il appartient aux catholiques de la méditer et d'établir sur ces fortes bases le programme de leurs justes revendications.

CIERGES ET VINS DE MESSE

MAISON J.-B. LASNIER PÈRE

Fabricant de cierges, bougies, chandelles.

Importateur de vins de messe

La maison J. B. Lasnier père est autorisée par Monseigneur l'Archevêque de Québec à vendre du vin de messe et des cierges pour toutes fins liturgiques.

Entrepôt, magasin et bureau : rue Saint-Georges, Lévis.

Téléphone — Bell 91

“ National 169

VÊTEMENTS ECCLÉSIASTIQUES. Ancien Atelier de Madame Soucy. Dlle Marie Renaud, 154, coin des rues du Roi et Laliberté (ancienne rue de la Chapelle), Saint-Roch, Québec. Coupe et Confection des Soutanes, Pardessus, etc.

OUVRAGES DE M. L'ABBÉ HUARD

<i>Labrador et Anticosti</i> , 5 ^e pp., carte et grav...	\$ 1.50
<i>Impressions d'un Passant</i> , VIII-366 pp.....	1.00
<i>Traité élémentaire de Zoologie et d'Hygiène</i> , 2 ^e éd., VIII-265 pp., ill.....	60
<i>Abrégé de Zoologie</i> , 130 pp., ill.....	20
<i>Le Naturaliste canadien</i> , revue mensuelle. Abonnement.....	1.00